CONSEIL MUNICIPAL Une parcelle communale va être vendue à l'association qui porte le projet

Un terrain d'Arc 1800 accueillera la future chapelle des Arcs

23-03-13

Nouvelle avancée pour la future chapelle des Arcs. Lors du dernier conseil municipal, les élus borains ont accepté à l'unanimité de vendre un terrain communal d'Arc 1800 à l'association "La Chapelle des Arcs". Ce terrain d'environ 50 m² à 60 m² (la superficie exacte reste à définir) est situé à l'entrée du Charvet, devant le chalet de Guy Blanc. Il accueillera la future chapelle sur laquelle planche l'association.

Le prix de vente du terrain a été fixé par les services de "France Domaine", à 150 € le mètre carré. L'association "La Chapelle des Arcs" devra donc débourser entre 7 500 € et 9 000 € pour se porter acquéreur.

Un prix trop élevé ?

Une somme que Daniel Payot, élu de l'opposition, trouve quelque peu élevée. « Je m'interroge sur le prix, a-t-il lancé lors du conseil. Nous avons vendu des terrains viabilisés à des sommes bien plus basses. Notamment à Courbaton, où les terrains se sont vendus autour de 150 € sachant qu'il y avait 112 € de viabilisation. »

« C'est l'avis des Domaines », a répondu, Jacqueline Poletti, le maire, impuissante.

« Ça n'est pas juste, a conclu Daniel Payot. Ça n'est pas le même but et surtout pas la même motivation. »

D'autres se sont inquiétés de savoir à qui appartiendra cette chapelle. « À l'association », a répondu Jacqueline Poletti. En tout cas tant qu'elle existera. « Tant que la chapelle restera à l'association, la commune n'aura pas à faire de travaux mais quand elle disparaîtra, elle rejoindra nos 31 autres chapelles. » La commune en aurait donc la charge.

Le conseil municipal a également autorisé l'association La Chapelle des Arcs à déposer d'ores et déjà un permis de construire sur la parcelle en question. Le but : accélérer les choses. Car la chapelle doit sortir de terre l'été prochain.

Mathieu DEPEYRE

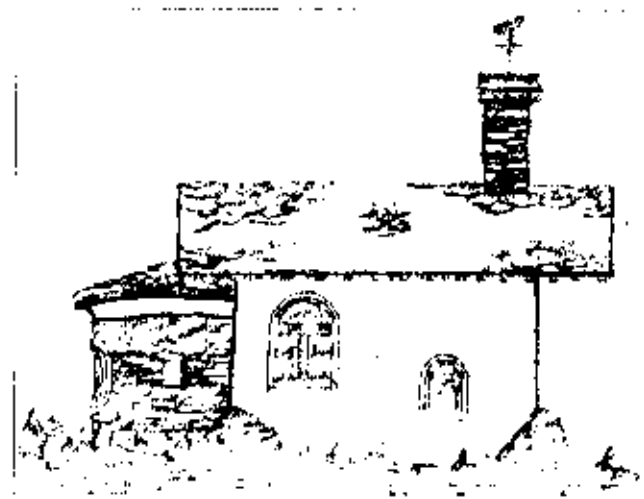

La chapelle devrait sortir de terre cet été. C'est l'association "La Chapelle des Arcs" qui porte le projet. Photo DR

LDL73BQP112